

Procès-verbal des décisions

La version allemande constitue l'original et fait foi.

Événement 25e Assemblée des délégués de Swiss Snowsports

Lieu Crans-Montana

Date/durée 19 septembre 2026, de 9 h 30 à 12 h 00

Présidence Jürg Friedli, président

Participants

Comité Nicolas Masserey
Alexander Taugwalder
Daniel Ammann
Heinz Anderegg
Marc-Henry Duc
Alex Singenberger
Dafne Darani

Directeur Stéphane Cattin

Membres collectifs Directions d'écoles, associations et institutions ; 112 personnes ayant le droit de vote, représentant au total 228 voix

Invités / Membres d'honneur Karl Eggen
Claude Meyer
Herbert Volken
Franco Moro
Mauro Terribilini
Fritz Tschanz
Riet Campell
Reto Nause
Claude-Alain Schmidhalter
Bruno Huggeler

Excusés Voir liste en annexe.

Procès-verbal Nadja Thalmann, Office Manager ; traduction : Corinna Timm

Majorité absolue de toutes les voix valablement exprimées : 115

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue du président
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Constitution de l'assemblée
4. Procès-verbal de la 24e Assemblée des délégués à Lugano
5. Rapport annuel 2025/26
6. Comptes annuels 2025/2026 et approbation, rapport de l'organe de révision
7. Décharge aux organes
8. Réélection de l'organe de révision
9. Approbation des cotisations des membres
10. Approbation du budget 2026/2027
11. Élections et distinctions
12. Propositions des membres
13. Divers

Procès-verbal

1 Allocution de bienvenue du président

Le président Jürg Friedli ouvre la 25e Assemblée des délégués de Swiss Snowsports à Crans-Montana et souhaite la bienvenue aux délégués, invités et membres d'honneur présents, ainsi qu'aux membres du comité et du secrétariat.

Bruno Huggeler, directeur de Crans-Montana Tourisme, souhaite à son tour la bienvenue aux personnes présentes par une brève allocution chaleureuse.

Une minute de silence est observée en mémoire des membres décédés de Swiss Snowsports, en particulier Heinz Rubi.

Corinna Timm assure la traduction et Nadja Thalmann la rédaction du procès-verbal.

Décision

Aucune décision n'est requise.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé aux membres dans les délais. Aucun complément ni aucune proposition de modification ne sont présentés.

Décision

L'ordre du jour est approuvé.

3. Constitution de l'assemblée

Le président constate que l'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés dans les délais et que l'assemblée a été convoquée conformément aux règles.

Sur les 340 voix dont disposent au total les membres collectifs, 228 voix sont représentées par 112 personnes ayant le droit de vote. La majorité absolue est de 115 voix.

Conformément à l'art. 18 des statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix valablement exprimées. Les votes et les élections ont en principe lieu à main levée, sauf si l'assemblée décide, sur proposition, de procéder à un vote ou à une élection au scrutin secret.

Décision

L'assemblée décide de procéder aux votes et aux élections à main levée. Des scrutateurs seront désignés si nécessaire.

4. Procès-verbal de la 24e Assemblée des délégués à Lugano

Le procès-verbal de la 24e Assemblée des délégués à Lugano avait été mis à la disposition des délégués. Aucune proposition de modification n'est présentée.

Décision

Le procès-verbal de la 24e Assemblée des délégués est approuvé avec des applaudissements et son auteur est remercié.

5 Rapport annuel 2025/26

Le rapport annuel 2025/26 est à la disposition des délégués sous forme électronique. Jürg Friedli renvoie au code QR correspondant et remercie les auteurs de leurs rapports ainsi que l'équipe de Worblaufen pour son travail.

Décision

Le rapport annuel 2025/26 est approuvé à l'unanimité.

6. Comptes annuels 2025/2026 et approbation, rapport de l'organe de révision

Barbara Bösiger présente aux délégués le bilan et le compte de résultats de l'association au 30.06.2026.

La révision a eu lieu le 15 juin 2026 ; le rapport de révision peut être consulté dans le rapport annuel.

Décision

Les comptes annuels 2025/26, qui présentent un excédent de charges de CHF 5'522.46, sont approuvés avec des applaudissements. L'excédent de charges est entièrement imputé aux fonds propres.

7. Décharge aux organes

Sur la base des comptes annuels approuvés et du rapport de l'organe de révision, il est proposé de donner décharge aux organes.

Décision

L'assemblée accorde à l'unanimité et sans abstention la décharge aux organes de Swiss Snowsports.

8. Réélection de l'organe de révision

La réélection d'OBT Treuhand AG, organe de révision actuel, est proposée. L'organe de révision doit être chargé d'examiner les comptes annuels dans le cadre d'un contrôle restreint.

Décision

L'assemblée se prononce à l'unanimité et sans abstention en faveur de la réélection d'OBT Treuhand AG.

9. Approbation des cotisations des membres

Les cotisations des membres de la catégorie A sont adaptées comme suit :

Les cotisations des catégories inférieures restent inchangées (CHF 400, 650, 1'300, 2'500), tandis que celles des catégories supérieures augmentent légèrement : CHF 4'000 → 4'100, 5'000 → 5'100 et 6'500 → 6'600. Un montant de CHF 1'000 continue d'être facturé pour chaque tranche de chiffre d'affaires supplémentaire de 1 million.

Décision

Les cotisations des membres de la catégorie A sont approuvées à l'unanimité.

Les cotisations des membres de la catégorie F sont proposées comme suit : les paliers de chiffre d'affaires sont relevés par analogie avec la catégorie A (100'001–250'000, 250'001–550'000, 550'001–1'000'000, 1'000'001–2'500'000, 2'500'001–4'000'000) et les cotisations diminuent sensiblement pour atteindre le niveau de celles des écoles sous licence : CHF 1'300, 2'500, 4'100, 5'100 et 6'600, au lieu de CHF 2'300 à 7'500 jusqu'à présent. Désormais, un supplément de CHF 1'000 s'applique en outre pour chaque tranche de chiffre d'affaires supplémentaire de 1 million.

Décision

Les cotisations des membres de la catégorie F sont approuvées à l'unanimité.

10. Approbation du budget 2026/2027

Le budget 2026/2027 est présenté et brièvement expliqué.

La budgétisation des produits et des charges reste exigeante, car ni le nombre d'inscriptions aux cours ni l'évolution de la saison d'hiver pour les écoles de ski ne peuvent être estimés de manière

fiable. Les produits budgétés s'élèvent à CHF 7'979'310.00, contre des charges de CHF 7'980'105.00, ce qui entraîne un excédent de charges de CHF 795.00. Il est proposé d'approuver le budget 2026/27 avec cet excédent de charges.

Décision

Le budget 2026/2027 est approuvé à l'unanimité avec un excédent de charges de CHF 795.—.

11. Élections et distinctions

Jürg Friedli informe l'assemblée de la démission de trois membres du comité et présente les candidats en lice. Andri Poo est présenté comme candidat à la présidence.

Andri Poo se présente personnellement aux délégués en quatre langues.

Décision : Andri Poo est élu nouveau président de Swiss Snowsports sous les applaudissements.

À la suite des démissions d'Alexander Taugwalder et de Marc-Henri Duc, deux élections complémentaires doivent avoir lieu. Hannes Hubli et Pascal Brunner sont candidats aux sièges vacants du comité.

Les deux candidats se présentent brièvement aux délégués.

Décision : Hannes Hubli et Pascal Brunner sont élus simultanément comme nouveaux membres du comité, sous les applaudissements de l'assemblée.

Renouvellement intégral des organes

Décision : Daniel Ammann, Heinz Anderegg, Dafne Darani, Nicolas Masserey et Alexander Singenberger sont confirmés avec des applaudissements dans leurs fonctions de membres du comité.

Stéphane Cattin prononce l'éloge du président sortant Jürg Friedli et rend hommage à son engagement de longue date en des termes personnels et élogieux. Les délégués le remercient par de longs applaudissements.

Nicolas Masserey prononce l'éloge de Marc-Henri Duc et rend hommage à son action avec des paroles personnelles et un clin d'œil au « Alter-Hase ». De longs applaudissements suivent.

Alex Singenberger prononce l'éloge d'Alexander Taugwalder et prend congé de « Läx » avec des paroles personnelles et estimatives. Là encore, les délégués l'applaudissent longuement.

Distinctions

Le secrétariat propose de nommer Jürg Friedli, Marc-Henri Duc et Alexander Taugwalder membres d'honneur.

Décision

Jürg Friedli, Marc-Henri Duc et Alexander Taugwalder sont nommés membres d'honneur avec des applaudissements.

12. Propositions des membres

L'Association valaisanne des écoles de ski a déposé dans les délais la proposition suivante :
L'Association valaisanne des écoles de ski propose de charger la direction de Swiss Snowsports d'élaborer, au cours des douze prochains mois, une ou plusieurs variantes financièrement et stratégiquement opportunes pour intégrer l'abonnement annuel SnowHow dans la cotisation des membres individuels.

La direction doit être chargée de soumettre à l'Assemblée des délégués, dans le cadre du cours d'automne 2027, une ou plusieurs variantes de mise en œuvre correspondantes pour décision.

Décision

La proposition est approuvée à l'unanimité, sans abstention.

13. Divers

Jürg Friedli adresse encore quelques mots aux délégués à l'occasion de son départ. Il les remercie pour les nombreuses années de bonne collaboration. Ses paroles sont suivies de longs applaudissements de la part des délégués.

Stéphane Cattin clôt la partie statutaire de l'Assemblée des délégués à 11 h 00 précises.

Crans-Montana, 19.09.2026

Pour le procès-verbal

Jürg Friedli
Président

Nadja Thalmann
Office Manager